

# L'année France-Corée, occasion de renforcer les liens entre nos deux pays

**A**vec actuellement une croissance modérée de l'activité commerciale mondiale, résultant pour partie d'une croissance globalement moins dynamique qu'espérée au sein des économies émergentes qui peinent à retrouver leur niveau d'avant crise, nos économies ont également dû faire face à l'impact récent d'une brutale contraction de l'activité en Chine, à l'origine d'une sévère instabilité boursière et d'un ralentissement diffus de la croissance chez ses principaux partenaires asiatiques jusqu'au niveau de la zone euro.

Dans ce contexte incertain, la nécessité d'asseoir les fondements d'une croissance durable se fait d'autant plus pressante que cet affaiblissement mondial s'accompagne de sérieuses répercussions sociales, en particulier en ce qui concerne le chômage des jeunes. Face aux défis qui se posent à notre économie mondialisée, des engagements ambitieux en faveur de l'économie créative apparaissent comme la réponse la plus adaptée en vue de relancer la croissance, créer de la valeur ajoutée et offrir de nouvelles perspectives d'emplois sur la base de convergences industrielles nouvelles, d'innovations technologiques et d'inventivité culturelle.

La France s'engage clairement en faveur de l'économie créative qui seule permettra de favoriser la relance de la croissance, de l'investissement et de l'emploi. Des premiers pas ont été faits dans le cadre européen du plan Juncker, qui permet

à des PME françaises innovantes de bénéficier d'un soutien et des facilités de financement. Au niveau national, le plan « Industrie du futur » présenté en

mai par le gouvernement vise la transformation de l'industrie au numérique, notamment auprès des PME du secteur, par l'accompagnement de projets innovants dans des domaines prometteurs comme les objets connectés, le cloud ou la réalité augmentée. Le projet de loi sur le numérique représentera une nouvelle étape.

Cette confiance dans l'immense potentiel de l'économie créative, la Corée la partage. Des engagements concrets en faveur des perspectives d'innovation sont

**De nombreuses coopérations entre acteurs français et coréens vont se nouer pendant cette année, venant enrichir les liens entre nos artistes et les publics dans le domaine culturel, mais aussi entre nos étudiants**

au cœur du programme défendu par Mme la présidente Park Geun-hye depuis 2013. Si la Corée est mondialement reconnue comme un leader en matière de technologies de l'information et de la communication et s'est efforcée de promouvoir massivement les industries nouvelles, l'économie créative coréenne s'attache désormais à réinvestir des domaines pour leur impulser une nouvelle dynamique, par exemple par la création d'un écosystème propice à la revitalisation du secteur manufacturier rendant possible la création d'un nouveau marché.

Parce que nous partageons cette vision de l'économie et que notre excellence en matière de haute technologie, de formation académique et de créativité est mondialement reconnue, le potentiel de coopération entre la France et la Corée, chacun, avec ses atouts et spécificités, est réel. Il s'appuie sur une histoire partagée, depuis le soutien apporté par la France à notre pays durant la guerre de Corée

jusqu'aux engagements mutuels sur la scène internationale en faveur de la paix et de la stabilité, non seulement en Asie du Nord-Est mais aussi au niveau global. La culture a forgé entre nos peuples un attachement réciproque profond, comme en témoigne le nombre croissant de jeunes désireux de se rendre dans nos pays respectifs et l'augmentation spectaculaire des échanges académiques, professionnels et artistiques entre la Corée et la France. Ces liens forts assurent à nos relations bilatérales la garantie

de coopérations futures riches et durables et accroissent nos perspectives mutuelles d'échanges dans le cadre de notre vision partagée de l'économie créative.

Notre coopération n'a eu de cesse de se renforcer et de se concrétiser. L'accord de libre-échange conclu entre la Corée et l'Union européenne en 2011 a constitué un facteur d'accélération des échanges et des investissements, permettant aux volumes d'échanges commerciaux entre nos deux pays d'atteindre désormais 10 milliards de dollars. Puis le « Partenariat global pour le XXI<sup>e</sup> siècle » adopté entre nos deux pays à l'occasion de la visite en France de Mme la présidente Park Geun-hye, en 2013, a fixé les principaux axes vers lesquels intensifier et coordonner les initiatives entre nos deux gouvernements : favoriser l'intégration des technologies et des contenus culturels, améliorer le rapprochement entre nos PME, en particulier avec les start-up, créer des plateformes de recherche sur l'e-santé, les nanotechnologies, et des industries nouvelles, telle que la création à l'École polytechnique de la chaire Nanodix-Samsung dans les technologies de pointe.

Il ne tient qu'à nous d'approfondir les collaborations croisées en s'appuyant sur nos atouts respectifs. Le Forum Corée-France sur les industries innovantes, qui se tiendra à Paris en novembre, participera à la promotion de cette économie créative. L'utilisation de mécanismes de soutien mutuel pour les start-up, le rapprochement du French Tech Ticket et du Centre d'économie créative coréen représentant des projets encourageants en ce sens.

À la veille de la COP21 qui se tiendra à Paris et dont la Corée souhaite sincèrement le succès, la question du changement climatique représente un autre défi d'envergure, impliquant une révision en profondeur des stratégies de développement de chaque pays. Mais ce défi est aussi une chance, puisqu'il souligne davantage encore la nécessité d'une coopération étroite entre nos deux pays.

Parce qu'une volonté affirmée de consolider les bases d'une croissance durable et de notre prospérité unit la France et la Corée, nous devons prendre appui sur toutes les occasions permettant d'approfondir notre partenariat et de proposer des réponses innovantes conjointes aux défis posés par l'avenir. L'année France-Corée qui va débiter ces jours-ci est une de ces occasions. De nombreuses coopérations entre acteurs français et coréens vont se nouer pendant cette année, venant enrichir les liens entre nos artistes et les publics dans le domaine culturel, mais aussi entre nos étudiants grâce à la mise en place de programmes scolaires conjoints, des facilitations d'échanges universitaires et l'ouverture de la Maison de la Corée au sein de la Cité universitaire internationale de Paris en 2017. Cette année France-Corée marque le début d'une nouvelle étape dans l'approfondissement de la relation d'amitié qui nous unit depuis cent trente ans.



DESSINS DOBRITZ

**HWANG KYO-AHN**

En visite officielle à Paris pour marquer l'ouverture de l'année France-Corée, le premier ministre de la Corée du Sud salue le renforcement de la coopération économique et culturelle entre les deux nations.